

bidissement et
j'avais hâte de
donnai ordre
voyage afin de
mettre dans
messe. Les

neige, à son
« Père, me
tir de la mai-
fus inflexible ;
pointement je
noir, le vent
ais ; une véri-
changement.
e je ferais re-
olu de partir,
nis à réciter le
e temps sans
léjà il devait
élas ! pas de
e de donner
il fait cesser
age où je me
ut d'un petit
cir, la neige

me rends au
encore trop
nduire la bar-
là, nouvelles
à la maison.
e, je descends
tournée, je
s tard je me

omber de plus
-ciou Sanse !

Père spirituel, le Maître du Ciel vous a aidé ! » Mais ce qui les confirma encore davantage dans la persuasion que j'avais été l'objet d'une protection toute spéciale de la Providence, ce fut le récit que je leur fis de mon embarras au moment du départ et de mon recours à saint Antoine. Quant à moi, de retour à ma résidence, mon premier soin fut de m'acquitter de ma promesse en témoignage de reconnaissance envers saint Antoine. »

(Tiré de l'*Oriente Serafico*.)

FR. M.-A.

Chicoutimi. — Cette ville si prospère et si pleine d'avenir, qui est la capitale du fertile et pittoresque Saguenay a une dévotion très marquée pour le Thaumaturge de Padoue. Un nouveau couvent vient d'y être fondé sous le vocable de saint Antoine de Padoue pour servir de demeure à une communauté nouvelle : *les Sœurs de Saint Antoine de Padoue*. Les treizes fondatrices de cet institut naisant ont revêtu l'habit religieux le 15 août en la fête de l'Assomption de la sainte Vierge qui est aussi l'anniversaire de la naissance de leur saint Patron. C'est Sa Grandeur Mgr Labrecque évêque de Chicoutimi qui a imposé le saint habit à ces nouvelles religieuses. C'est contre toute attente que le jour de la vêtue se trouvaient réunies treize postulantes et on aime à voir dans ce chiffre aimé de saint Antoine un témoignage de sa faveur. La nouvelle communauté est destinée au service du Séminaire. Nous lui souhaitons prospérité, à la gloire du saint Thaumaturge qui ne manquera pas de la combler de ses faveurs.

